

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CRAIGSTON EURO EQUITIES

Part C : FR0010117499
SULLY PATRIMOINE GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif la recherche d'une performance comparable, sur la durée de placement recommandée à l'indice EURO STOXX 50, via un investissement en actions de la Communauté Européenne ou titres assimilés éligibles au PEA.

Il est classé « Actions de pays de la zone euro ».

L'indicateur de référence est l'indice EURO STOXX 50 (cours d'ouverture, en euro, dividendes réinvestis)

Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution de taux structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cash flow, qualité des dirigeants...).

A cet effet, le portefeuille peut être exposé en actions composant l'indice de référence, mais n'est pas construit sur la base de la composition de cet indice ; il ne privilégie aucun secteur particulier et pourra notamment s'écarter de l'univers des valeurs composant l'indice pour atteindre son objectif de gestion. La part investie en valeur de petite et moyenne capitalisation est minoritaire.

Les secteurs économiques visés par le gérant ne sont pas limités, y compris concernant les valeurs des nouvelles technologies.

Le gérant pourra en fonction des conditions de marché investir dans des instruments du marché monétaire jusqu'à 25% de l'actif dans un but de minimiser le risque lié aux marchés des actions.

L'allocation d'actif se répartira entre :

- Des actions et titres éligibles au PEA, c'est à dire dont les émetteurs ont leur siège social dans un état membre de la zone Euro, à dominante moyenne et grande capitalisation (en direct ou via des OPCVM classés « actions des pays de la zone euro » éligibles au PEA) des pays de la zone euro dans une fourchette de 75% à 100%.

- En complément des pays de la zone et dans la limite de 10% de son actif, le FCP s'autorise à investir sur toutes les valeurs cotées hors pays de la communauté européenne, y compris les Etats Unis et le Japon.

L'exposition en petites et moyennes capitalisations sera limitée à 20% de l'actif.

Le FCP s'interdit d'investir sur les marchés émergents.

- Des instruments de taux (en direct ou via des OPCVM) obligations, instruments du marché monétaire : fourchette de 0% à 25% :

obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics, obligations et TCN, billet de Trésorerie et Certificats de dépôt émis par des émetteurs privés dont la signature est au moins égale à BB pour le long terme et AA pour le court terme, et pouvant accessoirement être non notés.

Le fonds peut être exposé jusqu'à 10% de son actif au risque de change.

Le fonds peut investir jusqu'à 50% de son actif en OPCVM français ou européens conformes à la Directive 2009/65/CE, ou français non conformes jusqu'à 30%.

Le fonds n'investira pas sur des instruments financiers à terme. Il pourra néanmoins prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille au risque de change.

Des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres pourront également être effectuées dans les limites autorisées par la réglementation.

Affectation du résultat : Capitalisation des revenus

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

« Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date ».

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque vendredi à 9 heures (J) et exécutés sur la prochaine valeur liquidative du vendredi (J) calculée sur les cours d'ouverture.

La valeur liquidative est établie chaque vendredi à l'exception des jours fériés, même si la bourse de référence est ouverte.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 6 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de sa forte exposition en actions de pays de la zone euro qui peut induire une forte volatilité de la valeur liquidative du fonds

Elle peut connaître également une volatilité liée à des investissements sur les marchés actions petites et moyennes capitalisations, dont les marchés peuvent être étroits et entraîner des variations à la baisse de forte amplitude.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit :

En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

En outre, l'exposition en titres spéculatifs « high yield » peut induire un risque de défaillance des émetteurs.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

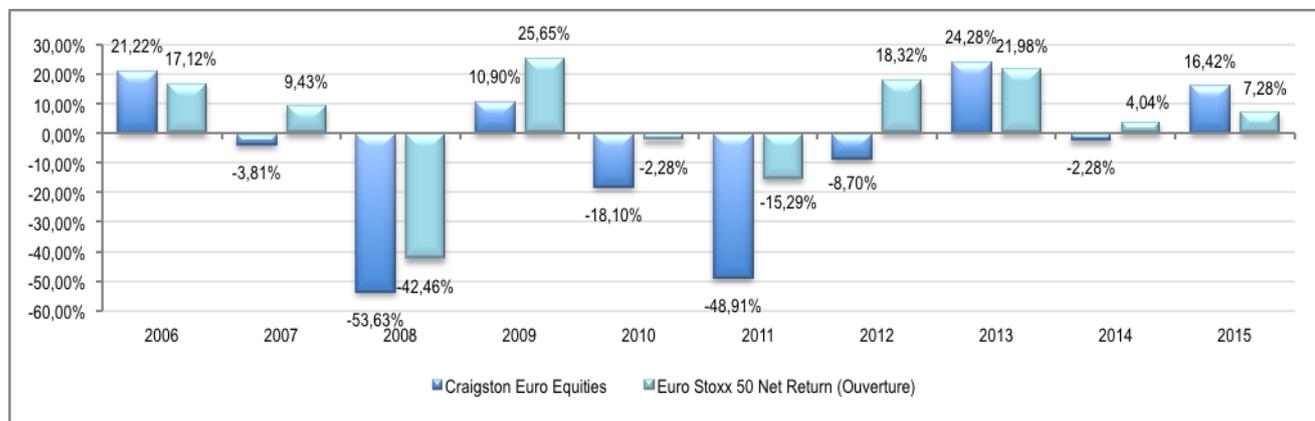
FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	3%
FRAIS DE SORTIE	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	3,28% TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	néant

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 30/06/2015. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.craigston.fr.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indice EURO STOXX 50 est calculée dividendes non réinvestis.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 15/10/2004

DEVISE DE LIBELLE : Euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : --

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SULLY PATRIMOINE GESTION- 73 boulevard Haussmann 75008 PARIS.

Tél. : 01 58 05 45 67

ADRESSE WEB : Ces documents sont également sur www.craigston.fr

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Dans les locaux de la société de gestion

REGIME FISCAL :

L'OPCVM est éligible au PEA.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de SULLY PATRIMOINE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

SULLY PATRIMOINE GESTION est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20/07/2016.